

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 64/94/SPCG accordant à M. Abdou Aouad Mohamed un permis d'occupation provisoire sur une parcelle de terrain sise à Ambouli.

n° 64/94/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 juillet 1964

Numéro JO
n° 8 du 01/09/1964

Date du numéro
1 septembre 1964

TEXTE INTÉGRAL

Il est accordé à M. Abdou Aouad Mohamed, jardinier, demeurant à Ambouli, un permis d'occupation provisoire sur une parcelle de terrain, d'une superficie de trois mille deux cents mètres carrés environ, sise à Ambouli, à l'angle de la route circulaire d'Ambouli et du boulevard d'Ambouli, et sur laquelle est exploité son jardin potager.